

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08 juin 2021

Délibérations du Conseil Municipal
Séance du 08 juin 2021

L'an deux mille vingt et un le 08 juin

Le Conseil Municipal de la Commune de Grépiac, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Madame le Maire Céline GABRIEL, Maire.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis aux Conseillers Municipaux le 01-06-2021

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 01-06-2021

Présents :

Mme GABRIEL Céline ; M. PAVAN René, M. ALCIBIADE Claude; Mme COUCHE Valérie ; Mme VASSAL Laurence, M. MARQUET Dominique, Mr DURAND Alain ; Mme ECHEVARRIA Hélène, M. CHIVIALLE Jean-Luc ; Mr EVRARD Gérard ; Mme Yolande TOURNUT ; M. VIGIER Pierre, Mme ALVAREZ Juliette.

Représentés : Mme LANDICHEFF Stéphanie a donné procuration à Mme Laurence VASSAL

Absents :

Excusés :

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Mme Juliette ALVAREZ a été désignée secrétaire de séance

En exercice : 14

Présents : 13

Votants : 14

Absents : 1

La séance est ouverte à 20h37

I/ Délibérations :

D 2021-06-36 Tarif périscolaire 2021-2022

En raison du contexte de crise sanitaire, Madame le Maire propose de ne pas augmenter les tarifs périscolaires pour la rentrée 2021-2022.

Les tarifs resteront inchangés comme suit.

Tarif cantine

7.93€ pour les enfants domiciliés à l'extérieur de la commune

4.55€ pour les enfants domiciliés à Labruyère Dorsa

3.38€ participation prise en charge par la commune de Labruyère Dorsa

2.96€ pour les enfants de Grépiac

4.15€ Pour les enseignants

Tarif Garderie ½ journée

2.28€ pour les enfants domiciliés à l'extérieur de la commune

1.56€ pour les enfants domiciliés à Labruyère Dorsa

0.72€ participation prise en charge par la commune de Labruyère Dorsa

1.08€ pour les enfants de Grépiac

Tarif Garderie journée complète

4.57€ pour les enfants domiciliés à l'extérieur de la commune

3.13€ pour les enfants domiciliés à Labruyère Dorsa

1.44€ participation prise en charge par la commune de Labruyère Dorsa

1.80€ pour les enfants de Grépiac

Le conseil municipal à l'unanimité :

DECIDE de ne pas augmenter les tarifs périscolaires pour la rentrée 2021-2022.

D 2021-06-37 contrat APPRO VISION

Madame le Maire fait part à l'assemblée de son rendez vous avec la société APPRO-VISION, une centrale de référencement en restauration et un groupement d'achats au service des établissements privés et collectivités publiques. Leur travail consiste à négocier auprès de nos fournisseurs alimentaires comme POMONA ou nos fournisseurs de fournitures administratives les prix, et ainsi nous faire économiser jusqu'à 30% sur nos factures alimentaires. Leur prestation est gratuite.

Madame le Maire propose au conseil d'adhérer à leur service et de signer une convention d'affiliation. Le contrat a une durée de 3 ans.

Le conseil municipal à l'unanimité :

DECIDE d'adhérer à leur service et de signer une convention d'affiliation.

D 2021-06-38 Remplacement du copieur Mairie

Madame le Maire fait part à l'assemblée qu'il est temps de remplacer le copieur de la mairie devenu obsolète. Aussi, elle propose le devis suivant pour un montant total de 4500.00€ TTC

Copieur Develop Inéo+250i + meuble 4180.00€ HT

Reprise de l'ancien copieur -400.00€

Madame le Maire souhaiterait poursuivre la maintenance avec l'entreprise VELA.

Elle demande au conseil municipal l'accord pour signer le contrat de maintenance dont les éléments sont les suivants :

Le contrat de maintenance comprend :

- Les consommables (toner et tambour),
- Le SAV pour les pièces et la main d'œuvre et déplacement
- Le changement du tambour et les déplacements sur site.

Le coût à la page NB est de 0.0045€

Le coût à la page pour la couleur est de : 0.045€

Le contrat connectique comprend :

- Le déploiement réseau
- La maintenance et la connexion
- La garantie de fonctionnement des impressions, scan et autres connectiques sur les postes
- Accès à la hotline dédiée

Le conseil municipal à l'unanimité :

DECIDE d'accepter le devis de l'entreprise VELA pour un montant de 4500.00€TTC

AUTORISE Madame le Maire à signer un contrat de maintenance avec la société VELA

DECIDE de demander une subvention au conseil Départemental 31

Madame le Maire fait part au conseil municipale du souhait de réhabiliter la salle des associations en logement communal.

Les travaux se feront principalement en régie, par les employés communaux.

Afin de pouvoir passer les dépenses de fonctionnement en investissement à la fin de l'année, Madame le Maire explique au conseil municipal qu'il faut créer une opération financière par délibération.

Le conseil municipal à l'unanimité :

DECIDE de créer l'opération financière : réhabilitation de la salle des associations en logement communal

D 2021-06-40 Service civique rentrée 2021-2022

Madame le Maire fait part au conseil municipal du souhait de recruter un service civique pour la rentrée 2021-2022.

Madame Laurence VASSAL première adjointe au Maire, remercie Mme COURTINARD Stéphanie en stage à la Mairie, d'avoir fait les recherches d'information relatives à ce dossier.

Le volontaire âgé de 16 à 25 ans devra effectuer minimum 24h par semaine dans le cadre d'une mission d'intérêt générale pour un contrat d'une durée de 6 à 12 mois. Il ouvre droit à une indemnité et à un régime complet de protection sociale pris en charge par la structure.

Il faut tout d'abord cibler les missions dans les 9 fondamentaux prédéfinis par le gouvernement, à savoir : culture et loisirs, éducation pour tous, environnement, interventions d'urgence (promotion des gestes barrières lié au Covid par exemple), mémoire et citoyenneté, santé, solidarité, développement/action humanitaire.

A noter que, les missions doivent également pouvoir évoluer en fonction du contexte, de l'environnement et des imprévus qui se présenteront.

La commission des élus en charge de ce dossier propose les missions suivantes pour un emploi du temps de 24 h/hebdomadaire :

- Animer des ateliers et des temps de parole sur le vivre ensemble, la citoyenneté, le développement durable et l'alimentation
- Animer une bibliothèque en proposant des ateliers intergénérationnels visant à créer du lien social dans le village
- Promouvoir les écocistes : tri des déchets, bio diversité en école, au marché ou autres évènements sur la commune

Madame le Maire prose au conseil municipal de délibérer sur ce sujet.

Le conseil municipal à l'unanimité :

DECIDE de recruter un service civique pour la rentrée scolaire 2021-2022.

Questions diverses :

Melle Guilloton Marylou, Mr Mandrou Tristan et Melle Tolsau Amandine, 3 étudiants à l'institut de formation en ergothérapie de Toulouse, sont venus présenter au conseil municipal, leur projet de stage pratique « humanitaire au Vietnam » qui aurait lieu du 25/10/2021 au 17/12/2021.

Leur mission serait de pratiquer l'ergothérapie auprès d'enfants en situation d'handicap dans un hôpital franco vietnamien.

Pour cela, ils ont besoin de fond financier.

Aussi, ils souhaiteraient participer au forum des associations de Grépiac le 04/09/2021, afin d'y tenir un stand. Ils proposeraient une vente d'objets.

Le conseil municipal à l'unanimité a répondu favorablement à leur demande.

Séance levée à 21h30

GABRIEL Céline	VASSAL Laurence	MARQUET Dominique
ALVAREZ Juliette	PAVAN René	LANDICHEFF Stéphanie
ALCIBIADE Claude	DURAND Alain	CHIVIALLE Jean-Luc
ECHEVARRIA Hélène	COUCHE Valérie	EVARD Gérard
VIGIER Pierre	TOURNUT Yolande	